

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Prénom de l'enfant :

Nom :

Date de naissance :

Adresse de résidence :

Représenté par ses responsables légaux :

Prénom 1 :

Nom1 :

Adresse1 :

Email1 :

Téléphone1 :

Prénom 2 :

Nom2 :

Adresse2 :

Email2 :

Téléphone2 :

Pièces à fournir:

- Carnet de santé (photocopie des vaccins)
- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'assurance de responsabilité civile (rattachée généralement à votre assurance habitation)
- Photocopie de la pièce d'identité des 2 responsables légaux et des personnes susceptible de venir chercher votre enfant
- 1 photo d'identité (en format numérique) ainsi qu'une photo par an depuis la naissance (pour fêter les anniversaires selon la pédagogie Montessori)
- Photocopie du livret de famille ou toute pièce attestant de la garde légale de l'enfant
- Contrat (10 pages) signé



CONTRAT DE SERVICE

Entre :

D'une part,

L'école maternelle et centre ludo-éducatif bilingue Montessori Square dont le siège est situé au 25 rue d'Orsel 75018 Paris enregistré auprès de la DDCS – code organisateur 075ORG1380

Désigné ci-dessous comme « l'organisateur »

Et :

D'autre part,

Madame/Monsieur.....et Madame/Monsieur

.....
demeurant.....

Désignés ci-dessous comme « les parents »

Représentant(s) légal (aux) de(s) enfant(s).....

Désignés ci-dessous comme « l'(les) enfant(s) »

Il est convenu ce qui suit

Article 1– Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'(les) enfant(s) sera (ont) gardé par Montessori Square sur demande des parents, ainsi que les engagements réciproques des parties en présence.

Article 2 – Modalités de la garde

Après avoir pris connaissance et signé le règlement intérieur, les parents déclarent y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le faire respecter par l'(les) enfant(s). Les parents déclarent également avoir pris connaissance du coût des prestations de Montessori Square et s'engagent à en assurer la charge financière, dans les conditions du guide tarifaire annexé à la présente convention.

En conséquence, les deux parties en présence conviennent d'inscrire l'(les) enfant(s) chez Montessori Square. L'enfant (les enfants) y sera (seront) accueilli(s) aux jours et heures choisis par les parents. En cas d'achat de carnet de tickets, les parents préciseront par écrit (mail/courrier

postal) les journées concernées. En cas d 'abonnement en semaine d'école, la formule choisie à ce jour est la suivante, elle pourra évoluer dans le temps sur demande écrite des parents.

Article 3 - TARIFS

Les tarifs sont TTC, la TVA est de 20% pour les activités et de 5,5% pour les repas. Ils ont été élaborés en avril 2022. Ils sont sujets à modification.

Réduction fratrie sur les tarifs : 2^{ème} enfant 10%, 3^{ème} enfant 12%

Réduction de 10% pour un paiement en une fois.

SERVICES - TARIFS

Frais de dossier de 25€ par an.

Service d'accueil en urgence :

Pour les élèves inscrits dans notre école, qui ne sont pas inscrits aux ateliers, ils seront placés sous la responsabilité de l'adulte en charge si les personnes habilitées ne sont pas encore venues les chercher – de 16h31 à 17h nous lui fournirons un goûter facturé 10 €. Au delà de 17h l'enfant est inclus de fait au programme d'afterschool, la prestation sera facturée à l'unité à 37€. Nous insistons sur le respect de ces horaires pour des soucis d'organisation au sein de notre structure à taille humaine.

Nous avons beaucoup d'intervenants qui sont eux-mêmes parents dans notre équipe et si nous pouvons comprendre qu'un imprévu peut vous empêcher d'arriver avant 18h30h notre équipe se mobilisera pour le service d'urgence mais le surcoût engendré pour la structure et l'intervenant sera refacturé 30€ par demie heure après 18h30. Chaque demie heure commencée est due: 18h31-19h puis 19h01-19h30 et ainsi de suite, sans exception.

Rejet d'un chèque, d'un prélèvement :30€/rejet

Toute procédure (lettre recommandée, centre de recouvrement etc) sera refacturée avec une marge de 30% pour couvrir nos frais de gestion.

PROPRETE :

Votre enfant n'est pas propre? Nous pouvons le changer. Apprentissage de la propreté, forfait mensuel de 50€ quelle que soit la durée : les couches et lingettes sont à fournir. Les enfants inscrits à notre école ne seront pas doublement facturés puisqu'ils paient déjà le forfait propreté de 500€ sur l'année.

FORMULE	MERCREDIS	TARIFS
Abonnement annuel (10 mois)* 10% de remise pour un paiement en une fois	Tous les mercredis 8h30- 17h	2400€/ année
	Tous les mercredis 8h30-18h	2990€/ année
	Tous les mercredis demi-journée (8h30-11h30 ou 13h30-17h)	1550€/ année
	Déjeuners du mercredis (11h30-12h15)	280€/ année
Unité	1 mercredis 8h30-17h	95€ par jour
	1 mercredi 8h30-18h	110€ par jour
	Repas	7,50€ par repas

Une place est définitivement réservée après règlement des frais d'inscription et des règlements contractuellement prévus. * L'abonnement annuel implique un engagement sur 10 mois. Il comprend les frais de dossier de 25€ payables annuellement. Pour une arrivée en cours d'année, les frais de dossier sont refacturés et les services sont relissés sur les jours restants.

FORMULE	VACANCES SCOLAIRES (English club, coding, yoga, arts plastiques, théâtre...)	TARIFS
Semaine entière	Du lundi au vendredi 8h30-17h	420€/semaine
	Du lundi au vendredi 8h30-18h	490€/semaine
	Demi-journée 8h30-13h30 ou 13h30-17h	220€/ semaine
Unité	1 journée 8h30-17h	95 €
	1 demie- journée 8h30-13h30 ou 13h30-17h	52 €

FORMULE	ACTIVITY CLUB AFTERSCHOOL	TARIFS
Abonnement annuel (10 remise de 10% pour un paiement en une fois	4 activités par semaine 17h-18h	1820€/ année
	3 activités par semaine 17h-18h	1490€/ année
	2 activités par semaine 17h-18h	990€/ année
	1 activité par semaine	490€/ année
Activity Club remise de 10% pour un paiement en une fois	Lundi 17h-18h Coding	490€/ année
	Lundi, Mardi, Jeudi ou vendredi 17h-18h English club	490€/ année pour un soir
Goûter inclus pour les enfants de Montessori Square Sortie d'école / pick-up (écoles maternelles Orsel et André del Sarte)	Jeudi 17h-18h Musique	490€/ année
	Vendredi 17h-18h Arts Plastiques	350€/ année
	Sortie d'école 1 jour + goûter	175€/ année
	Sortie d'école 2 jours + goûter	350€/ année
	Sortie d'école 3 jours + goûter	525€/ année
	Sortie d'école 4 jours + goûter	700€/ année

FORMULE	GARDERIE	TARIFS
Garderie * minimum de 4 enfants inscrits	Garderie annuelle 18h-18h30	950€/ année
	Garderie annuelle 18h-18h30 1 soir	350€/ année
	Garderie annuelle 18h-18h30 2 soirs	500€/ année
	Garderie annuelle 18h-18h30 3 soirs	750€/ année

2) ABONNEMENT ANNUEL

Les vacances et jours fériés ne sont pas compris dans les abonnements. Vous avez 10% de remise sur le prix annuel pour les ateliers pour un paiement en une fois.

Article 4 - AGE DES ENFANTS

Montessori Square accueille les enfants de la première année de maternelle à la dernière année d'école primaire (CM2).

Article 5.- DESISTEMENTS ET ANNULATIONS

Au titre de la présente clause de dédit, l'école conserve des sommes en cas de désistements (par lettre RAR obligatoirement) :

Nous sommes une petite structure, nous préparons avec sérieux nos activités et achetons un matériel de qualité. Nos intervenants sont expérimentés et qualifiés. Les annulations de dernière minute et les no-shows mettent en péril notre équilibre. Ainsi au fur et à mesure nous avons affiné notre politique d'annulation.

Un déménagement? Une avarie dans votre budget familial? Cela arrive et nous comprenons que vous deviez nous quitter. Pour les abonnements annuels **en cas de désistement en cours de contrat, un préavis de 3 mois avant le départ de l'élève est convenu** (les éventuelles réductions relatives à la durée du contrat ne sont alors pas applicables sur l'ensemble de la durée du contrat, les sommes dues à ce titre devant alors être réglées dans le premier mois de préavis).

Aucun remboursement n'est prévu dans le cadre des abonnements annuels en cas d'absence.

Pour les unités plusieurs cas se présentent:

- vous avez jusqu'à 48h à l'avance pour les annuler, la prestation sera simplement déplacée à un autre jour.
- Avec ou sans certificat médical, si vous annulez moins de 48h à l'avance, la prestation reste dûe
- Avec ou sans certificat médical , à moins de 24h, la prestation est entièrement due.

Pour les stages vacances, avec ou sans certificat médical:

- vous avez jusqu'à 2 semaines avant l'accueil de l'enfant pour annuler sans frais.
- Entre 2 semaines et 1 semaine avant le stage un retainer de 25% sera retenu.
- Entre 1 semaine et 24h avant le début du stage un retainer de 50% sera retenu.
- Moins de 24h avant le début de l'accueil : le stage sera entièrement dû.

Si après confirmation de l'inscription définitive par Montessori Square, le centre de loisirs se désistait de son engagement d'accueillir l'élève à compter des mêmes dates, elle est redevable des mêmes sommes sauf défaut d'exécution de bonne foi de l'élève ou de la famille (exclusion disciplinaire de l'élève, non règlement par la famille...).

Article 6 - DELAIS DE PAIEMENT

Sauf indications spécifiques, toutes les prestations sont par principe payables préalablement. Les abonnements sont payés mensuellement le 25 du mois précédent au plus tard. Les stages vacances sont payés au moment de la réservation.

Article 7 - MOYENS DE PAIEMENT

- a) 50% de crédit d'impôt en tant que mode de garde hors du domicile, dans la limite de 2300€ déclarés par enfant de moins de 6 ans et par an.
- b) Nous préférons les virements bancaires (avec nom de l'élève et dates).

Article 8 - TICKETS ET CARNETS

Les tickets à l'unité sont utilisables jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours selon la disponibilité. Les tickets non utilisés sont perdus.

Article 9 - DELAI DE RETRACTION /// RETARD DE PAIEMENT/DEFAUT DE PAIEMENT

A la signature du présent contrat, la famille dispose de 14 jours calendaires pour se rétracter. Au-delà le présent contrat prend effet et le préavis de 3 mois est exigible en cas de désistement.

Tout retard de paiement non régularisé 30 jours après un rappel écrit (courrier ou email) entraîne l'exigibilité de toutes les sommes dues, la perte de toutes les réductions accordées, notamment pour la durée des contrats ou les tarifs privilégiés, ainsi que la caducité des éventuels échelonnements de règlement.

Au 31ème jour après la relance, un retard de paiement entraînera systématiquement une pénalité de retard au taux d'intérêt légal défini par le service public (0,84% au 2ème semestre 2022), le taux d'intérêt légal de la BCE étant actualisé au fur et à mesure, le taux unique appliqué est le taux d'intérêt légal + 10 points : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14121>) selon la formule suivante: (somme due x jours de retard x taux d'intérêt légal)/365

Exemple : pour un impayé de 1300€, impayée 45 jours après la relance, les pénalités de retard s'élèveront à $1300\text{€} \times 15 \times 0,94$

Les frais de recouvrements (lettre recommandées, frais de signification, frais judiciaires ...) sont facturés aux représentants légaux. Les représentants légaux sont solidairement et indivisiblement tenus des obligations de paiement.

Article 10 - RGPD

Les informations recueillies concernant l'inscription de l'enfant feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et financière de Montessori Square selon les termes et dans les conditions définies dans la Charte de Protection des Données Personnelles jointe au présent contrat. Conformément au Règlement (UE) N°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD »), les personnes ayant procédé à l'inscription bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ces informations qui peut être exercé dans les conditions définies par la Charte de Protection des Données Personnelles

Article 11 - FERMETURE ADMINISTRATIVE

En cas de fermeture administrative de l'établissement pour une raison indépendante de notre volonté, le centre de loisirs fera un avoir sur les sommes perçues pour des prestations non effectuées.

Date et signatures précédés de la mention manuscrite « bon pour accord »:

Les représentants légaux L'école

FICHE SANITAIRE DE LIAISON 2022-2023 :

ENFANT

Nom :Prénom :Date de Naissance :
.....Ecole fréquentée :

PARENTS

Parent 1

Nom :Prénom :
Adresse :
Code postal :Ville :
Téléphone domicile : Téléphone portable :
Téléphone bureau : Email : :@.....

Parent 2

Nom :Prénom :
Adresse :
Code postal :Ville :
Téléphone domicile : Téléphone portable : Téléphone
bureau : E-mail : :@.....

Liste des personnes à contacter en cas d'urgence : si différent es parents (merci de fournir une
pièce d'identité)

Qualité :
Nom :Prénom :
Téléphone domicile :Téléphone portable : Téléphone
bureau :

Qualité :
Nom :Prénom : Téléphone
domicile :Téléphone portable : Téléphone bureau
:

Qualité :
Nom :Prénom :
Téléphone domicile : Téléphone portable : Mail :

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES CONCERNANT L'ENFANT

VACCINATIONS :

Remplir à partir du carnet de santé de l'enfant et joindre les photocopies des pages correspondantes. Si vous souhaitez que ces renseignements restent confidentiels, merci de les transmettre au responsable du centre dans une enveloppe cachetée.

DT Polio :

Tétracoq:.....

BCG (non obligatoire):.....

hépatite B:.....

ROR:.....

Coqueluche:.....

L'enfant a-t-il déjà eu la varicelle? Oui / Non

L'enfant a-t-il des allergies? Si oui a-t-il un PAI ?

Fait-il de l'asthme? Oui / Non

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Indiquez si l'enfant a ou a eu des difficultés de santé (maladies, accidents, allergies, hospitalisations) :
.....

Votre enfant suit-il actuellement un traitement ? OUI NON

Si oui, lequel?

(si l'enfant doit suivre un traitement pendant sa présence au centre, merci de joindre l'ordonnance aux médicaments)

MEDECIN TRAITANT

Nom : Prénom : Téléphone cabinet :
.....

Adresse : Code postal :
Ville :

AUTORISATIONS DIVERSES

ACTIVITES & SORTIES PEDAGOGIQUES

Je soussigné(e).....autorise mon enfant :

..... à participer à toutes activités & sorties pédagogiques organisées par Montessori Square, durant les horaires pendant lesquels Montessori Square en a la charge, quel que soit le mode de transport.

AUTORISATION SORTIE D'ECOLE (pour les maternelles d'Orsel et Andre del Sarte)

Je soussigné(e), autorise exclusivement les membres de l'équipe Montessori Square à venir chercher mon enfant à la sortie de l'école..... et m'engage à transmettre cette autorisation à l'école. OUI NON

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)..... autorise/ n'autorise pas l'équipe Montessori Square à prendre des photos de mon enfant et les utiliser dans un cadre interne (site privé des parents, communication interne).

Je soussigné(e) autorise / n'autorise pas l'équipe Montessori Square à prendre des photos de mon enfant et les utiliser dans un cadre externe (communication sur le site, les brochures etc).

COMPOSITION DU REPAS (pour les PAI)

Je soussigné(e)déclare être responsable de la composition du repas de mon enfant.

CREME SOLAIRE

Je soussigné(e)autorise l'équipe de Montessori Square à appliquer de la crème solaire à mon enfant (à fournir)

INTERVENTION D'URGENCE

Je soussigné(e)responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du centre Montessori Square à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR DE MONTESSORI SQUARE

Avant l'arrivée de l'enfant et tout au long de l'année, vous êtes invités à discuter des règles de vie suivantes avec votre enfant :

- Je dis bonjour à toute l'équipe de Montessori Square et aux autres enfants
- Je parle poliment à tout le monde. Je proscriis tout objet dangereux
- Je garde mes objets précieux (bijoux, jouets, etc....) à la maison car je peux les perdre ou les casser
- Je respecte chacun dans sa différence et son individualité.
J'affirme mes goûts et ma personnalité en respectant ceux des autres
- Je m'abstiens de manger toute sucrerie et notamment les sucettes car le bâtonnet peut me blesser ou blesser les autres
- Quand j'utilise un matériel, je le range à sa place pour les autres enfants
- Je respecte la propreté de l'école. Je mets les papiers dans une poubelle et je n'écris pas sur les murs et le sol.
- Je respecte tout le matériel qui est mis à ma disposition (jeux, mobilier, matériel etc.). Je garde un ton calme et mesuré et je participe aux activités dans le calme. J'utilise un langage correct et respectueux et je bannis tout geste ou tout mot violent Je me lave les mains avant de manger et en sortant des toilettes.
- Je contribue à la vie collective, je me tiens correctement à table et j'essaie de manger le repas qui m'est proposé. Je goûte de tout.
- Je respecte la nourriture, je ne la gaspille pas et ne joue pas avec.
- Je me déplace posément dans l'établissement.
- Je garde toujours au minimum mes chaussettes dans l'école.

Je m'engage, avec l'aide de mes parents et de l'équipe de Montessori Square à respecter ces règles tout au long de l'année à l'école et lors des sorties pédagogiques. En cas de manquement à ces règles, selon la gravité des faits, des sanctions disciplinaires comme l'exclusion pourront être prises, notamment en cas de comportement déstabilisant pour le reste des enfants.

Nous vous rappelons que nous ne pouvons pas utiliser la cour intérieure côté rue d'Orsel si ce n'est comme entrée pour personne à mobilité réduite.

Si l'enfant tombe malade ou est accidenté au cours d'une journée passée à l'école ou lors d'une sortie pédagogique, Montessori Square s'engage à en informer immédiatement les parents. En cas d'accident survenu à l'enfant, Montessori Square s'engage à faire hospitaliser l'enfant dans les meilleurs délais par tout moyen approprié (police, pompiers, SAMU, etc...) selon l'état de l'enfant et / ou un premier diagnostic médical.

Un enfant malade, qui fait de la fièvre ou a un symptôme aigu ne profite pas de sa journée, il a besoin de rester à la maison et d'être soigné, a fortiori lorsqu'il est contagieux.

Fait à....., le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».